








5.00 crédits	45.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Bernal Diaz Oscar (supplée Girard Alexandre) ;Girard Alexandre ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Ce cours présente les fondements de la comptabilité et permet aux étudiants de se familiariser avec un outil essentiel de la gestion d'une entité, que ce soit une entreprise ou une ASBL.</p> <p>A la fin du semestre les étudiants doivent avoir acquis de manière précise les concepts de base de la comptabilité (bilan, chiffre d'affaire, provisions, amortissements...) et maîtriser les mécanismes fondamentaux de la comptabilité financière en passant les écritures comptables au livre-journal, dans le grand livre, ainsi qu'en établissant le bilan et le compte de résultat d'une entité.</p> <p>L'objectif est de permettre à chaque étudiant de devenir un utilisateur averti de la comptabilité pour lui permettre d'étudier des phénomènes complexes relatifs au fonctionnement des entreprises. Cette compétence sera d'ailleurs développée lors de l'étude de la comptabilité de gestion en bloc 2.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le cours fait l'objet d'un examen écrit de 3h qui s'appuie sur les concepts de base présentés pendant le cours et les exercices pratiques. Il comprend des exercices, et éventuellement des QCM et des questions ouvertes. L'examen couvre l'ensemble de la matière et permet d'évaluer notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) La connaissance de la matière,</li> <li>2) La précision des réponses fournies,</li> <li>3) La capacité de l'étudiant à enregistrer des opérations comptables</li> <li>4) La capacité d'analyse des phénomènes complexes.</li> </ol> <p>Il est à noter que la simple connaissance de la matière n'est pas suffisante pour réussir l'examen. Il vous est demandé d'intégrer complètement les concepts fondamentaux présentés lors du cours afin de vous permettre d'analyser des problèmes complexes de manière autonome et rigoureuse.</p>
Méthodes d'enseignement	Le cours s'appuie sur un exposé de 45 heures pendant lesquelles de nombreux exemples pratiques seront présentés. Il est complété par 15 heures de sessions de travaux pratiques, au cours desquelles les étudiants appliqueront les concepts théoriques et élaboreront des documents comptables.
Contenu	<p>Le cours de fondements de la comptabilité s'articule autour de 4 grandes parties distinctes.</p> <p>La première partie introduit les acteurs, les objectifs et les grands principes du système comptable. La deuxième partie précise les concepts clefs de la comptabilité tels que le concept de bilan et le compte de résultats. La troisième s'appuie sur le plan comptable minimum normalisé et détaille l'enregistrement d'opérations spécifiques. Enfin, la quatrième partie s'intéresse à la gestion de trésorerie, aux annexes et à la consolidation des comptes.</p> <p>L'exposé se réfère à la législation belge et au nouveau code des sociétés et des associations, adopté le 28 février 2019, tout en présentant les grands principes de comptabilisation sur le plan international.</p>
Bibliographie	<p>Bernal O., Syllabus de comptabilité financière, Université de Namur</p> <p>Cerrada K., De Rongé Y., De Wolf M. et M. Gatz, Comptabilité et analyse des états financiers, De Boeck, 2015.</p> <p>Guerra F., la comptabilité managériale, le système d'information comptable, 1. Mise en place, De Boeck, 2015.</p> <p>Guerra F., la comptabilité managériale, le système d'information comptable, 2. Fonctionnement des comptes, De Boeck, 2015.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESPB

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROB1BA	5		
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	DRNB1BA	5		
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGB1BA	5		
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-anglais)	ECAB1BA	5		
Bachelier en sciences économiques et de gestion (français-néerlandais-anglais)	ECTB1BA	5		
Bachelier : ingénieur de gestion	INGB1BA	5		
Bachelier : ingénieur de gestion (français-anglais)	INAB1BA	5		
Bachelier : ingénieur de gestion (français-néerlandais-anglais)	INTB1BA	5		